

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DE L'INFORMATION
ET DES
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

DIRECTION DES FINANCES ET DE
L'EQUIPEMENT CHARGÉE DU PERSONNEL

SERVICE DU PERSONNEL

DECRET N° 84/935 du 23/10/84
MINISTRE/PT/DFEP/SP
portant promotion au titre de l'année 1983
des Ingénieurs des cadres de la catégorie A,
hiérarchie I des Services de l'Information.

LE 23 OCT 1984

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

((/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

((/u l'ordonnance n° 19/84 du 23/1/84 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

((/u la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;

((/u l'arrêté n° 2087/PP du 21 Juin 1966 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

((/u le Décret n° 62/130/PP du 5 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

((/u le Décret n° 62/137/PP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des fonctionnaires ;

((/u le Décret n° 62/198/PP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;

((/u le Décret n° 65/170/PP du 24 Juin 1965 réglementant l'avancement des fonctionnaires ;

((/u le Décret n° 74/170 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant des dispositions du Décret n° 62/136/PP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

D.G.R. - ((/u le Décret n° 82/527 du 20 Octobre 1982 portant le Statut particulier des cadres de l'Information ;

((/u le Décret n° 84/856 du 3 Août 1984 portant nomination du Premier Ministre,

((/u le Décret n° 84/130 du 27 Décembre 1980 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat ;

((/u le Décret n° 84/856 du 13 Août 1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

D.G.R. - ((/u le Rectificatif n° 84/856 du 20 Août 1984 portant organisation des intérieurs des Membres du Gouvernement ;

((/u le Décret n° 84/25 du 27 Mars 1984 portant versement et nomination des fonctionnaires des cadres républicains des Services de l'Information, des Services Techniques des ITT et des IT en service au MIT dans les cadres du Statut Particulier des cadres de l'Information ;

((/u le Décret n° 84/120 du 2 Juin 1984 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1983 des fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services de l'Information.

DECRETE

.../...

ARTICLE 1ER: Sont promus au titre de l'année 1983 aux échelons ci-après les Ingénieurs des cadres de la catégorie A, hiérarchie 1 des Services de l'Information dont les noms suivent AOC: Néant.

Au 3ème Echelon

M.~ LOUMINOU Lévy-Salem p/c du 30 Octobre 1983
- MKOSSO Roger p/c du 6 Avril 1983

Steph
R.T.C.

Au 4ème Echelon

- DOUMSIELE-MVOUMI. Anselme p/c du 20 Octobre 1983
- KOU. Stéphy-Richard p/c du 14 Septembre 1983

R.T.C.
R.T.C.

Au 5ème Echelon

- AJDUE Joan p/c du 1er Février 1983
- YHIOUKOULOU Félix p/c du 6 Juin 1983

R.T.C.
R.T.C.

ARTICLE 2: Le présent Décret qui prendra effet tant du point de vue de la date de la solde pour compter des dates ci-dessus indiquées sera communiqué, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 23 OCTOBRE 1983

Par le Premier Ministre,

Le Ministre de l'Information et
des Postes et Télécommunications,

C.G. B E N E T.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Fonction Publique
et de la Sécurité Sociale.

Bernard COMBO MATSIOMI.-

Ango Edouard P O U N G U I.

Le Ministre des Finances.

ITIHI OSSEROUNDA LEMOUSSA.

AMPLIATIONS: JORF.....1
MININFO/PT/DEF.....10
DEF.....3
PT/RTT/DALF.....10
PT/RTT/DALF.....2
DEF.....10
DEF.....3
PT/RTT.....2
DEF.....2
DEF.....1
BOSSIERS.....4
INTERESSÉS.....6
DEF/RTT.....3